

chaque station et de s'agenouiller au même endroit; quelque-
 soit le local, il faut changer de place. — 4o Il est
 exigé de méditer ou sur une circonstance quelconque de la
 passion de Notre-Seigneur, ou mieux sur le sujet de chaque
 station (2). — 5o Enfin, il ne faut pas interrompre, pendant
 un temps notable, l'exercice commencé. Une interruption très
 courte, pour une affaire profane, ou une plus notable pour un
 motif spirituel comme entendre une messe, se confesser, com-
 munion, réciter le rosaire en commun, etc., ne compromet pas
 le gain des indulgences.

2o MANIÈRE DE LE FAIRE EN COMMUN. — Dans les grandes
 réunions, quand la crainte du désordre oblige à rester station-
 naires, il suffit qu'un prêtre parcourre les stations au nom de
 tous (3). Dans les chapelles de communauté, un frère, une
 religieuse, ou un élève peut parcourir les stations au nom des
 autres. Dans tous ces cas, les autres conditions restent les
 mêmes (4).

II. — Chemin de la croix fait avec un crucifix

3o MANIÈRE ORDINAIRE. — Tout fidèle que la *maladie* ou
 tout autre *motif légitime* (comme l'infirmité, l'éloignement de

(2) Une méditation de quelques instants à chaque station suffit
 pour le gain des indulgences, mais ne peut, ce semble, produire une
 vive impression, ni un accroissement de vertu. Les prières vocales
 habituelles avant, pendant, ou après ce saint exercice sont seule-
 ment conseillées.

(3) Dans les grandes églises le prêtre qui monte en chaire pour
 se faire mieux entendre doit être remplacé par un autre qui par-
 court les stations. (Dans le diocèse de Québec, l'unique prêtre peut,
 par indult, se tenir en chaire).

(4) Il est d'usage (mais non nécessaire) de remplacer le mouve-
 ment *local* par un mouvement *corporel*, comme de se lever à chaque
 station. On n'est pas tenu de se tourner vers les diverses croix des
 stations.

l'église, l'
 tions can
 min de la
 d'un cruc
 un chapel
 ce cas, au
 (ou ce cha
 qu'à récit
 5 Pater, A
 Seigneur,
 Souverain-
 ordinaire.
 de grâce, i
 que plusie
 semble le c
 main son c

4o MANIÈRE
 incapables
 d'une des c

Première
 le 18 décem

(5) Ce cruci-
 enrichi d'indu-
 taire (soit pa-
 cas, avant de
 gences.

(6) Quand le
 il peut accepte
 le tienne réelle

(7) On n'est
 ment, non plus